

Politesse

Amitié

Contrôle de Soi

Respect

JUDO

La valeur éducative sous un aspect sportif et loisir en fait une discipline exceptionnelle.

Coordonnées :

Téléphone : 06-60-25-26-79

Mail : judo.ampg@gmail.com

Site Web : <http://www.ampg.fr/>

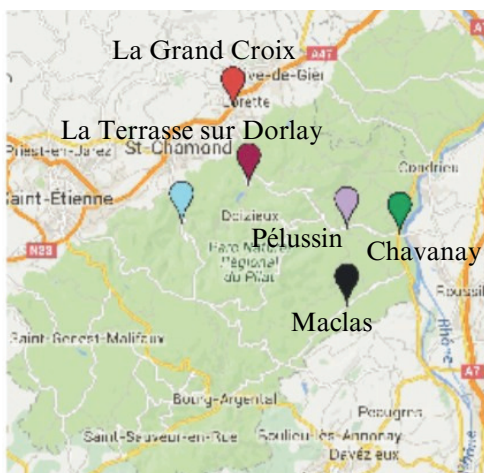
Les lieux de pratiques :

Chavanay : avec Raphaël (06-60-25-26-79) et autres profs diplômés
Dojo / Stade Raphaël GARDE / Les Prairies / 42410 Chavanay
Responsable: Thierry Froissard : 07-68-74-57-60

La Grand-Croix : avec Raphaël (06-60-25-26-79)
Espace Roger Rivière / Rue Louis Pasteur / 42320 La Grand Croix
Responsable: Romain Marion : 06-18-37-74-86

La Terrasse-sur-Dorlay : avec Louise (06-02-26-62-50)
Salle de Sport de l'Ecole Primaire (Ecole La Galoche)
Responsable: Raphaël Magne : 06-60-25-26-79

En attente de professeur pour Maclas et Pélussin



Courage

Sincérité

Honneur

Modestie



SPORT POUR TOUS LOISIR, COMPETITION, DETENTE, SOURCE DE BIEN ETRE



CLUB RECONNU ET LABELISÉ PAR LA FEDERATION FRANCAISE DE JUDO JU-JITSU
PARTENAIRE DE PASS'REGION, DES CHEQUES VACANCES, DES COUPONS SPORTS, PASS'SPORT, CDOIS LOIRE...

**A PARTIR DE 4 ANS
JUSQU'À LA
CEINTURE NOIRE**

**AVEC UN DIRECTEUR TECHNIQUE DIPLÔMÉ D'ETAT
ET DES PROFESSEURS DIPLÔMÉS**

Chavanay

La Grand-Croix

La Terrasse-sur Dorlay

**(St Paul-en Jarez, Maclas,
Pélussin...)**

CORRESPONDANCES :

Tel : 06-60-25-26-79

Mail : judo.ampg@gmail.com

N° FFJDA : CL420140

N° Agrément Sports : 42S016.041

N° SIRET : 51285193200032

APE : 9312Z



AMPG

Les catégories d'âges du 1er septembre 2025 au 31 Aout 2026

2021-20 : Eveils	2015-14 : Benjamins	2008-07-06 : Juniors
2019-18 : Mini-Poussins	2013-12 : Minimes	2005 et avant : Séniors
2017-16 : Poussins	2011-10-09 : Cadets	

HORAIRES DES COURS

<u>Chavanay :</u>	Lundi :	19h15 à 20h30 : Kata - Prépa Physique (sur demande)
	Mardi :	17h15 à 18h15 : Nés en 2019 - 18 - 17 - 16 18h15 à 19h30 : Nés en 2015 - 14 - 13 et avant
	Jeudi :	17h15 à 18h00 : Nés en 2021 et 2020 18h00 à 19h00 : Nés en 2019 et 2018 18h00 à 19h30 : Nés en 2017 et 2016
	Vendredi :	19h30 à 21h00 : Loisirs et Compétitions Nés en 2015 et avant
<u>La Grand-Croix :</u>	Lundi :	17h00 à 18h00 : Nés en 2019 - 18 18h00 à 19h05 : Nés en 2017 et avant 19h15 à 20h30 : Kata - prépa physique (salle de gym)
	Mercredi :	15h00 à 16h00 : Nés en 2017 - 16 et avant 16h05 à 17h05 : Nés en 2019 - 18 - 17 17h10 à 17h55 : Nés en 2021 et 2020 18h00 à 19h00 : Sport Adapté 19h15 à 20h30 : Kata - Prépa Physique (sur demande)

Le club se réserve le droit de modifier les horaires

**Avant de laisser leurs enfants, les parents doivent s'assurer que
LE PROFESSEUR EST PRESENT**

Année	Nbre d'entraînements par semaine	Par trimestre entamé	Tarif saison	Don du bienfaiteur	Tarif saison bienfaiteur
2021-2020	1 seul	50 €	150 €	60 €	120 €
2019 et avant	1 ou plusieurs	60 €	180 €	60 €	150 €
Ados - adultes débutants	1 ou plusieurs	50 €	150 €	60 €	120 €
Sport adapté	1 seul	60 €	180 €	60 €	150 €
Ceintures noires actives	*Formés au club	X	70 €	60 €	40 €
Ceintures noires non actives	*Formés au club	60 €	180 €	60 €	150 €

Cotisation : 14 € + Licence FFJDA : 46 €

=

CONDITIONS D'INSCRIPTION - PREINSCRIPTION :

- 1) Préinscription sur le site ampg.fr
- 2) Régler la LICENCE FFJDA et la COTISATION ANNUELLE
- 3) Attestation Médicale ou Certificat Medical
- 4) Équipement : Kimono - Sandales - Ceinture

ESSAIS :

Tout nouvel adhérent a le droit à 2 séances d'essai suite à une préinscription avec le règlement (qui ne sera pas encaissé). Sans précision de votre part à l'issue de la 2ème séance, l'inscription sera immédiate et le règlement encaissé suivant les modalités ci-dessous.

MODALITE DE PAIEMENT :

- Pass'Région, Chèques Vacances, Coupons Sports, Comité d'entreprise,
 - Par chèque bancaire à l'ordre d'AMPG ou en espèces (la totalité)
 - Possibilité de payer en chèques en 1 à 4 fois (datés du jour de l'inscription)
 - N°1 : A l'inscription
 - N°2 : A partir du 30 Octobre
 - N°3 : A partir du 30 Janvier
 - N°4 A partir du 30 Avril
- (Indiquez le numéro au dos de chaque chèque)**

FORMULE BIENFAITEUR :

Cette formule vous permet de régler votre cotisation en faisant un don au club, indépendamment de la quote-part cours et licence. Si vous choisissez cette formule, notre association vous fournira un *cerfa* vous permettant de déduire 66 % des 74 € (don + adhésion) de votre impôt sur le revenu soit une réduction de 48,84 €. Vous êtes aussi libre de faire un don supérieur à 60 €.

CONDITIONS PARTICULIERES : (sur les cotisations des cours)

- Pour une même famille (parents et enfants sauf débutants ados - adultes) : Plein tarif pour la 1ère personne et 20 € de réduction pour le 2ème, 30 € pour le 3ème et plus.
- Le tarif préférentiel pour les ceintures noires s'applique uniquement pour les judokas déjà impliqués au club la saison dernière et continuant de s'investir.
- **Aucun remboursement ne sera accordé pour la licence, l'adhésion ou les cours.**
Seule exception : un certificat médical justifiant une interruption de plus de 3 mois, ouvrant droit à un remboursement partiel des cours uniquement.
En cas de litige, la décision finale revient exclusivement aux membres du bureau.